


PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

**PLAN D'AFFECTATION DU VILLAGE**  
**PLAN D'AFFECTATION DU SECTEUR**  
**"AUX LANTINES"**

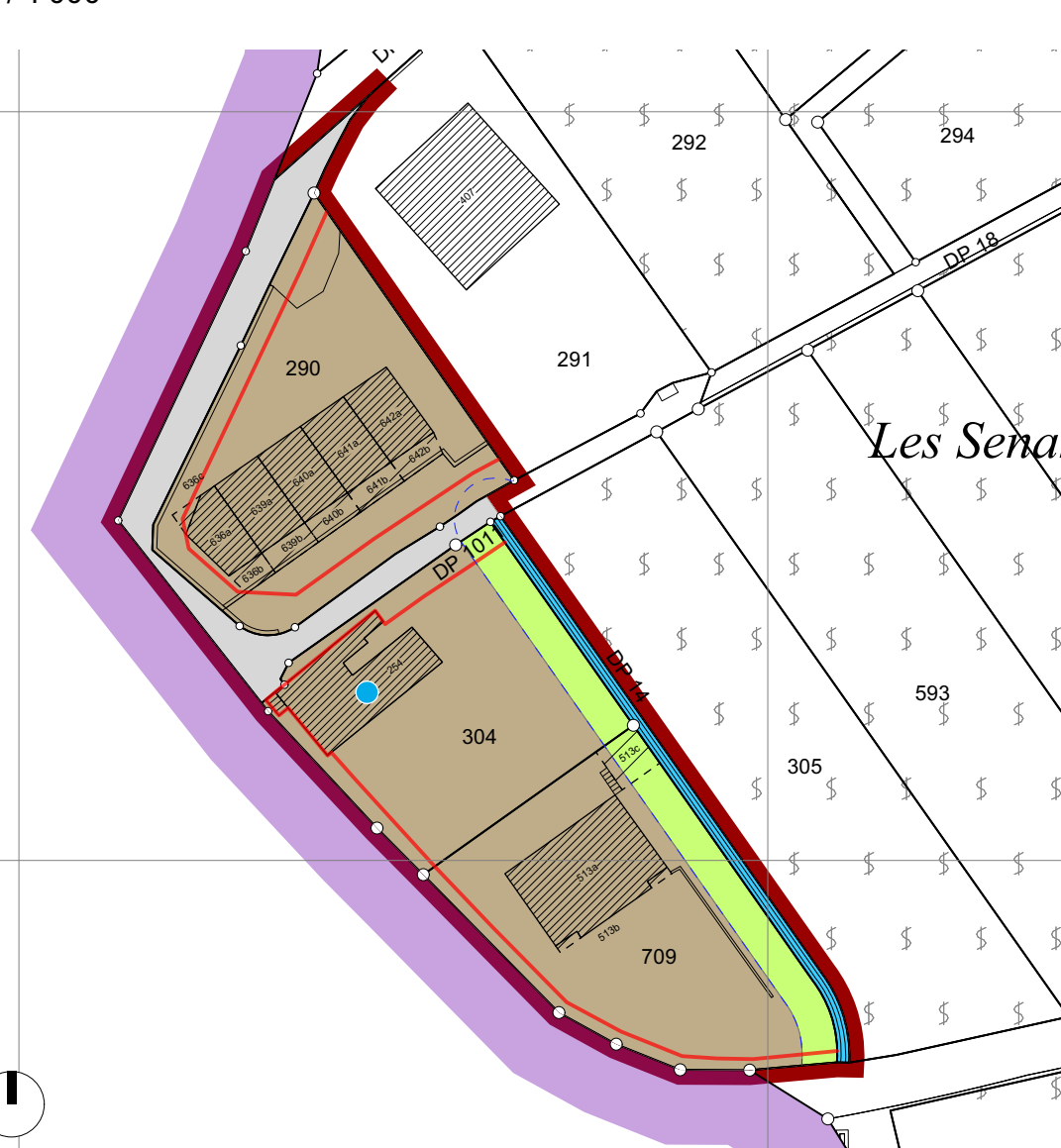
Approuvé par la Municipalité Gilly, le Syndic D. Dumarthey	Secrétaire F. Pellet
Soumis à l'enquête publique au Au nom de la Municipalité Syndic D. Dumarthey	
Adopté par le Conseil communal Gilly, le Président J.-M. Dufour	
Secrétaire V. Ganz	
Approuvé par le Département compétent du Canton de Vaud Lausanne, le La Cheffe du Département	
Entré en vigueur le	
Dossier n°	2110
Version du (enquête publique)	01.10.2021
PLAREL	Lausanne

LEGENDE

- Généralités**
- Périmètre du plan d'affectation communal
  - Périmètre du plan d'affectation du village
  - Périmètres des plans d'affectation légalisés
- Affectations du sol**
- Zone centrale 15 LAT
  - Zone d'habitation de très faible densité 15 LAT
  - Zone affectée à des besoins publics 15 LAT - n° d'identification
  - Zone de verdure 15 LAT
  - Zone de protection de la nature et du paysage 17 LAT
  - Zone de desserte 15 LAT
  - Zone de desserte 18 LAT
  - Zone viticole protégée 16 LAT
- Mesures de construction**
- Limite des constructions nouvelle
  - Espace réservé aux eaux - tracé indicatif (voir plans n° 1 à 4)
- Mesures d'équipement**
- Itinéraires cantonaux de randonnée pédestre - tracés indicatifs
- Mesures de protection - dangers naturels**
- Secteurs de restrictions "inondations" B
  - Secteurs de restrictions "inondations" A
  - Secteurs de restrictions "glissements de terrain"
- Mesures de protection**
- Régions archéologiques - n° d'identification
  - Monuments culturels : bâtiments notés 1 au recensement architectural
  - Monuments culturels : bâtiments notés 2 au recensement architectural
  - Monuments culturels : bâtiments / objets notés 3 au recensement architectural
  - Monuments culturels : bâtiments notés 4 au recensement architectural
  - Monuments culturels : bâtiments / objets portés à l'inventaire



PLAN D'AFFECTATION DU SECTEUR "AUX LANTINES"  
1 / 1'000



Plan de base établi à partir des données informatiques fournies le 03.08.2021 par le bureau d'études HRD Géomatique Vaud SA, ingénieurs géomètres à Nyon. Géodonnées © Etat de Vaud  
Authentifié selon art. 15 RLAT, le : ..... Le géomètre breveté :